

N° 6663⁷

CHAMBRE DES DEPUTES

Session extraordinaire 2013-2014

PROJET DE LOI

modifiant

- 1) la loi modifiée du 19 décembre 2008**
 - a) relative aux piles et accumulateurs ainsi qu'aux déchets de piles et d'accumulateurs**
 - b) modifiant la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets;**
- 2) la loi du 21 mars 2012 relative aux déchets**

* * *

AVIS COMPLEMENTAIRE DE LA CHAMBRE DES SALARIES

DEPECHE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES SALARIES A LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

(16.6.2014)

Madame la ministre,

Par courriel du 16 juin 2014, vous avez soumis les amendements au projet de loi sous rubrique à l'avis de la Chambre des salariés.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que le projet sous rubrique n'appelle pas de commentaire de la part de notre Chambre professionnelle et que nous y marquons notre accord.

Veillez agréer, Madame la ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour la Chambre des salariés,

Le Directeur,
Norbert TREMUTH

Le Président,
Jean-Claude REDING

